[APPEL À MANIFESTATION D’INTÉRÊT]

VILLE \_ TITRE DU PROJET

PHOTO DU SITE

DESCRIPTION DU PROJET

Situé xxxxxxxxxxxxxx, le quartier xxxxxxxxxxxx à xxxxxxxxxxxxxxxx se caractérise par xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx.

**La présente initiative a pour but de** xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx.

Le projet consiste à xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx. Les bâtiments comprendront xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx. Ils s’articuleront à un espace ouvert qui xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx.

Une attention particulière sera portée aux enjeux xxxxxx

Ce projet prend place à l’adresse suivante : xxxxxxxxxxxxx .

MISSION ET COMPÉTENCES

xxxxxxxxxxxxxxxxx est à la recherche d’un.e auteur.e de projet pour une mission complète de conception et suivi de l’exécution. Pour mener à bien sa mission, cet.te auteur.e de projet devra réunir, seul ou en équipe, les compétences suivantes :

– architecture;

– stabilité ;

– techniques spéciales et PEB ;

– paysage;

– acoustique ;

– design mobilier ;

– design signalétique ;

PROCESSUS DE SELECTION

Le processus se déroule en deux étapes : une première sélection porte sur la réponse au présent appel; la seconde étape porte sur l’offre. Le présent Appel à manifestation d’intérêt mènera à une sélection de 5 candidats maximum, qui seront invités à présenter une pré-esquisse en étape 2.

**Etape 1**

Lors de cette première étape, seuls les chargés de la compétence *architecture* doivent être identifiés et se présenter.

**Attention** : l’architecte ou l’ensemble des associés du bureau d’architecture candidat le cas échéant, devront répondre aux conditions suivantes :

* être établi.s dans la région géographique suivante : xxxxxxxxx
* être diplômé.es depuis le xxxxxxxxxx au plus tôt ;
* faire preuve d’une expérience dans le cadre d’un projet xxxxxxx ;
* au moins un(e) architecte (ou le bureau) est inscrit à l’Ordre des architectes belge ;

Les manifestations d’intérêt seront composées d’éléments témoignant de votre motivation et de votre expérience au regard de la mission, du contexte et des enjeux du projet, sous la forme précisée en fin de document.

Les critères de sélection à cette étape seront les suivants : pertinence et qualité de la motivation et de l’expérience.

Une esquisse ou note d’intention n’est pas souhaitée pour répondre à cette première étape de sélection; toute candidature contenant ce type de contenu fera l’objet d’une disqualification.

**Etape 2**

Lors de la deuxième étape, les candidats seront invités à s’adjoindre d’autres opérateurs au besoin (afin d’assumer l’ensemble de compétences requises à terme) et à présenter une esquisse.

Les critères d’attribution à cette étape seront les suivants:

1. Qualité du concept, de l’intervention architecturale et du rapport avec le contexte
2. Performance et fonctionnalité
3. Optimalisation de l’investissement
4. Présentation de l’offre

TIMING INDICATIF

– semaine du xxxxxxxxxx : publication du présent appel;

– semaine du xxxxxxxxxx : 3 à 5 candidats seront invités à remettre une offre;

– semaine du xxxxxxxxxx : visite de site et session d’information;

– semaine du xxxxxxxxxx : remise des offres;

– semaine du xxxxxxxxxx : présentation orale des offres;

– semaine du xxxxxxxxxx : attribution et début de la mission.

EVALUATION

Le maître d’ouvrage sera assisté dans son choix par un jury composé au moins pour moitié d’architectes et comprenant notamment : des représentants du maître d’ouvrage et des utilisateurs, de xxxxxxxx et au minimum un expert extérieur.

BUDGET DES TRAVAUX: Estimé à xxxxxxxxxxx euros HTVA;

HONORAIRES : fixé au taux forfaitaire de xxxxxx % du montant des travaux pour l’ensemble des compétences précitées.

DÉDOMMAGEMENT : xxxxxxxxxxxxx € attribués à chaque auteur.e de projet ayant remis une offre régulière et complète. Ce montant n’est pas soumis à la TVA. Pour le lauréat, ce dédommagement sera déduit de sa première facture (la TVA sera comptée en sus).

Si vous êtes intéressé par la mission, nous vous invitons à envoyer à xxxxxxxxxxxxxxx@xxxxxxxxxxx avant le xxxxxxxxxxxxx un e-mail reprenant vos coordonnées et, en pièce jointe un document .PDF reprenant les éléments dans l’ordre et la forme précisés ci-dessous :

1. Une **note** témoignant de votre intérêt, motivation et expérience au regard de la mission, du contexte et des enjeux du projet. (texte et images, max. 2 pages A4) ;
2. La présentation d’une ou plusieurs **expériences** antérieures\* (maximum 5 ans suite à la réception provisoire) de **conception** pertinentes par rapport à la mission objet du présent appel (texte et images, max. 2 pages A4) ;
3. La mention d’une **expérience** antérieure\* (maximum 5 ans suite à la réception provisoire) de suivi de **chantier** (rédaction de cahier des charges travaux inclue) d’un montant de travaux de xxxxxxxxxx HTVA **minimum**, réception provisoire obtenue ; le document reprendra strictement les informations suivantes : nom du projet + type de programme + ampleur (ex : Eurêka - ensemble de 50 logements) ; type d’intervention (rénovation, nouvelle construction, etc.) ; lieu (commune + pays); maître d’ouvrage ; montant des travaux; superficie de l’intervention ; date de la réception provisoire. Tout élément additionnel (texte, visuels, …) n’est pas autorisé. Le document (maximum 1 page A4) sera accompagné d’un document probant attestant de la date de la réception provisoire (PV de RP, …);
4. Le(s) **CV(s)** du (ou des, en cas de bureau comptant plusieurs associés) architecte(s), reprenant notamment pour chacun la date du diplôme (max. 2 pages A4 pour l’ensemble).

\* Attention, concernant les expériences antérieures : si pour prouver son expérience le candidat souhaite faire valoir des missions menées en tant que personne(s) au sein de structures tierces (ancien bureau, etc.), il annexera la **preuve** (attestation de ladite structure tierce, PV nommant personnellement le candidat, …) que la personne peut bien se prévaloir d’avoir été chargée, durant cette mission antérieure, du rôle requis en termes d’expérience par le présent appel. Ces annexes ne sont pas comptabilisées dans le nombre maximal de pages indiqué.